

LE PRIX COPPIETERS 2025 :
UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR LA PREMIÈRE MINISTRE PAULINE MAROIS
ET, À TRAVERS ELLE, POUR LE QUÉBEC

Notes pour une allocution de

DANIEL TURP

Membre du Comité consultatif scientifique de la Fondation Coppieters
Président de l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales (IRAI)
Député de Mercier à l'Assemblée nationale du Québec (2003-2008)
Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montréal

dans le cadre de la remise du Prix Coppieters 2025



Bibliothèque de l'Assemblée nationale

QUÉBEC

Jeudi 18 septembre 2025

Madame la présidente de la Fondation Coppieters, chère **Antonia Luciani**,
Madame la présidente de l'Alliance libre européenne, chère **Lorena Lopez**,
Chère députée, chers députés du Parlement européen, chers **Pernando Barrena** du Pays basque et **Vicent Marzà** de Valence, la députée catalane **Diana Riba** et la députée galicienne **Ana Miranda**,
membres de la délégation ayant dû quitter le Québec
Monsieur le président de l'aile jeunesse de l'Alliance libre européenne, cher **Maxence Helfrich**,
Chers/chères membres de la délégation de l'Alliance libre européenne et de la Fondation Coppieters
Chères représentantes du Comité national des jeunes du Parti Québécois,
Madame la Première ministre, chère **Pauline Marois**,
Chers/chères membres de la famille, et amis/amies de la Première ministre, et je me permets de signaler la présence de personnes qui ont collaboré de façon étroite avec Pauline Marois, madame **Esther Gaudreault** et messieurs **Laurent Émond** et **Marc-André Beaulieu**, ainsi que deux des ministres du gouvernement Marois, madame **Agnès Maltais** et monsieur **Stéphane Bergeron**, saluant aussi la présence du député de Jean-Talon, élu sous la bannière du Parti Québécois, monsieur **Pascal Paradis**,
Mesdames et messieurs,

En ma qualité de membre du Conseil consultatif de la Fondation Coppieters et de président de l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales (IRAI), j'ai le plaisir de vous accueillir dans la magnifique Bibliothèque de l'Assemblée nationale dans le cadre de la cérémonie de remise du Prix Coppieters à la Première ministre Pauline Marois. Mes collègues de la Fondation m'ont confié le soin – et j'en suis honoré – d'animer cette cérémonie et de présenter les personnes qui prendront la parole aujourd'hui, y compris, bien sûr, la récipiendaire du Prix Coppieters.

J'invite **Vicent Marzà** à venir à la tribune. Ministre de l'Éducation, de la Recherche, de la Culture et des Sports de la Generalitat valencienne entre 2015 et 2022 et j'imagine qu'il a pu fréquenter cet icône valencien qu'est le Palais des Arts Reine-Sofia où se produit l'Opéra de Valence), monsieur Marzà, est actuellement député au Parlement européen où il siège comme membre du Groupe Verts/ALE et est issu du parti politique valencien Compromís. Je lui donne la parole,

[Allocution de Vicent Marzà]

Merci Vicent.

Je donne maintenant la parole dà Madame **Antonia Luciani**. Conseillère exécutive de Corse en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation de 2021 à 2025, madame Luciani est présidente de la Fondation politique européenne Coppieters, je l'invite à s'adresser à nous... et à la Première ministre Marois.

[Allocution d'Antonia Luciani et remise du Prix Coppieters]

Le temps est venu d'entendre la lauréate du Prix Coppieters prononcer son discours d'acceptation. À vous la parole, madame la Première ministre, récipiendaire du Prix Coppieters 2025.

[Allocution de Pauline Marois]

Madame la Première ministre. Je vous remercie pour cette allocution, si inspirante, et vous félicite à nouveau pour l'obtention du Prix Coppieters, ce prix si mérité, comme l'a affirmé, avec justesse, la présidente de la Fondation Coppieters Antonia Luciani. Il s'agit d'une reconnaissance internationale et, à travers vous, le Québec a ainsi droit, lui aussi, à une reconnaissance internationale.

J'ai eu quant à moi le plaisir de siéger avec la Première ministre alors qu'elle était alors la députée de Charlevoix et la Cheffe du Parti Québécois et d'avoir servi cette dernière en qualité de porte-parole en matière de réforme des institutions démocratiques, de relations internationales et de francophonie. Et elle se rappellera sans doute que nous avons présenté ensemble, le même jour, en un 17 octobre 2007, le projet de *Loi sur l'identité québécoise* (Projet de loi n° 195) dans son cas et, dans le mien, un projet de *Constitution québécoise* (Projet de Loi n° 196). J'ai gardé également un si beau souvenir du lancement, en 2013, ici même à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, de mon ouvrage sur *La Constitution Québécoise* et des essais sur le droit du Québec de se doter de sa propre loi fondamentale dont vous m'aviez fait l'honneur de signer la préface.

Je vous invite maintenant à casser la croûte, comme on dit ici au Québec, non sans avoir remercié le directeur de la Fondation Coppieters, mon frère catalan et ami Ignasi Centelles, qui a orchestré cette cérémonie ainsi que madame Joëlle Mathieu-Lessard de la direction des restaurants et des services alimentaires de l'Assemblée nationale qui a été d'un si précieux secours dans l'organisation de l'événement.

Bonne suite et fin de cérémonie à tous et toutes. Merci.